

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/03/2007 - Convocation du 23/02/2007
Convocation affichée le : 23/02/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Isabelle DESVIGNES

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	27

Présents : M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mle VEYRIER; Mme WYMAN; Mme MARMONIER; Mme BERRA; M. GONDELAUD; M. FORGET; M. CHRETIN; Mme DESVIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; Mle MILLET; M. BOUREZG; M. BELLOT

Absents représentés : Mme BROSSARD (pouvoir à Mme BOUHEY); Mme GLATARD (pouvoir à Mme GUERIN); Mme ZUILI (pouvoir à Mle VEYRIER); M. GOSSET (pouvoir à M. AUROY)

Absents : M. FERNANDES; Mme LABASOR

Objet : Achat d'un jeu de plein air
Demande de participation au titre de la Réserve parlementaire

Un jeu de plein air pour le Centre Aéré qui vient d'ouvrir ses portes doit être acheté. Ce jeu est un jeu de cordage avec l'aménagement de sécurité nécessaire à la pratique de cette activité. Il participe à l'aménagement d'un nouvel équipement social destiné aux jeunes.

Le projet proposé s'élève à 17 830 € H.T soit 21 324.68 € T.T.C (devis de la société Diver Cité).

Il est expliqué, par ailleurs, que ce projet peut être soutenu par Monsieur le Député de la circonscription dans le cadre de la réserve parlementaire. Un accord de principe a été trouvé sur une participation qui pourrait être de 13 000.00 € au titre de cette réserve parlementaire.

Il convient de prendre une délibération approuvant cette opération et sollicitant la participation auprès de Monsieur le Député de la circonscription.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la loi d'orientation n°92-125 relative à l'administration territoriale de la République,
- VU la norme comptable M14,
- VU le Budget Primitif 2007,
- **APPROUVE l'aménagement d'un jeu de cordage pour le Centre Aéré pour un montant de 17 380 € H.T soit 21 324.68 € T.T.C par la société Diver Cité,**
- **SOLLICITE une participation auprès de Monsieur le Député de la circonscription au titre de la réserve parlementaire, au taux le plus élevé possible,**
- **APPROUVE le plan de financement de cet équipement suivant les informations ci-dessus,**
- **DIT que que les montants nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2007, opération 0061,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toute opération et à signer tout document relatif à cette décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 01 mars 2007
Le Maire,
Paul LAFFLY.

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 02/03/2007
Publication ou affichage du 02/03/2007
Paul LAFFLY,
Maire.

